



Compte rendu réunion producteurs du 18/11/2022

Nous remercions chaleureusement Jean et Chrystèle pour leur accueil et la fourniture du poulet pour le repas. Maryse pour la préparation de la garbure, Jeanne et Régis pour les légumes fournis. Tom et Antoine pour la soupe de potimarron, Jérémy pour le vin, Monique et Didier pour les panna cottas, Clémence et Pierre pour le brebis, Christophe pour les kiwis.

Producteurs présents :

Clémence pour le brebis et l'agneau de lait, Christophe pour le nouveau contrat kiwis, Jean-André pour les produits laitiers, Jérémy pour le raisin de table, Monique et Didier pour les pêches, Régis pour les légumes, Sylvain pour le porc, Tom et Antoine pour le nouveau contrat légumes.

Amapiens présents :

Bruno, Chantal, Claude, Françoise, Isabelle, Jean-Christophe, Jean-Claude, Jean-Michel, Marie-Agnès, Marie-Claude, Monique Basty, Monique Bidegain, Régine, Roso.

Tour de table des producteurs

. Bœuf - Veau - Mouton (producteurs Marie-Lorraine et Jean-Yves Murcuillat): Marie-Lorraine n'a pu venir ce soir et s'en excuse. Elle n'a pas de remarques particulières à faire remonter. Elle est à l'écoute de nos remarques éventuelles. Elle nous a informés que pour le 1^{er} semestre, ils n'étaient pas en mesure de fournir des merguez et Keftas car le coût de la découpe des ovins par l'abattoir a énormément augmenté et elle ne se voit pas répercuter ce surcoût dans son prix de vente. Elle réfléchit à une solution et si c'est possible elle fera une proposition pour courant mai.

. Canard gras (producteur Jean-Paul Sigail) : la responsable du contrat indique qu'elle ne sait pas s'il y aura un contrat ou pas vu les conditions sanitaires.

. Fraise (Jean Puyou-Bracq) : Mme et M. Puyou Bracq sont satisfaits de leur relation avec l'AMAP et comptent bien continuer à nous fournir des fraises dans les mêmes conditions que l'an passé;

. Fromage brebis et Agneau de lait (Clémence et Pierre Coussirat) : Clémence indique qu'il n'y a rien de particulier pour le brebis. Le nouveau contrat ira jusqu'en mai. Ils proposent du greuil et du crottin. Pour ce qui est de l'agneau de lait, ils peuvent nous en fournir pour janvier ou février. Ils ne sont pas en mesure de nous donner une date exacte. C'est fonction de la prise de poids des agneaux. Ils proposent au choix agneau de lait (7 à 8 Kg) ou demi agneau (4 à 5 kg) au prix de 14 €/kg découpé (gigot, carré, épaule, collier).

. Fruits rouges, Confiture, Sorbet (Pauline Prouane). Le responsable du contrat indique que malgré une année difficile (sécheresse, gel...) ça a été. Elle nous suggère d'apporter des pains de glace quand on vient récupérer les sorbets. Pour ce qui est des pots consignés elle a eu beaucoup de retour. Donc ça va. Pour ceux qui auraient encore des pots, ils peuvent les rapporter à Maryse ou Jean-André. Par contre, les commandes sont en dessous de ses attentes. Elle nous recontactera en mars pour le prochain contrat.

. Huile de colza (Marie Odile Dousse) : Aucune nouvelle

. Légumes (Régis Mathon et Jeanne Wattier) : Régis indique que la saison a été dure au niveau des maraîchers mais de bons légumes. Ils ont pris la décision d'arrêter avec notre AMAP car le nombre de paniers a trop baissé et ils viennent de loin. Il y a une relève locale donc ils savent qu'ils nous laissent entre de bonnes mains. La responsable du contrat ajoute qu'au départ, ils avaient 20 contrats. Aujourd'hui environs 12/13 paniers et davantage de petits paniers qu'auparavant. L'offre locale est plus importante et la composition des familles des Amapiens a évolué. Cet été a été particulièrement éprouvant lorsqu'ils devaient venir en fin de journée faire les livraisons avec la canicule. Régis indique qu'ils ont pu continuer à pratiquer les prix qu'ils font parce qu'ils sont installés depuis 13 ans et ont amorti une partie de leurs investissements.

Nouveau maraîcher : une visite a eu lieu dimanche 13 novembre chez Tom dont l'exploitation « la régalaide » est installée quartier Castet. Elle s'étend sur 4 hectares. Tom a racheté les terres de Nadège et Cyril qui étaient déjà classées en Bio. La première année il était seul. Cette année, un aide à mi-temps plus Antoine qui est stagiaire en parrainage en vue d'une association. Tom n'envisage pas d'avoir de salariés. Ils seront certainement trois associés. Le but est d'avoir une culture de légumes diversifiée. Ils veulent faire 12 plantations d'arbres fruitiers et rajouter des poules pondeuses. Ils ont un bassin de récupération d'eau de pluie rechargeable avec le Luzoué assez résilient pour l'eau. Les terres sont d'ailleurs inondables.

Les cultures se font par rotation avec un travail en bande et des jardins de 7 planches. Ils utilisent des engrais verts, des purins à base de plantes. Les serres ne sont pas chauffées. Ils ont plein d'idées, découvrent, testent. Ils veulent notamment construire un bâtiment pour stocker les légumes d'hiver. Ils devraient pouvoir proposer un contrat pour janvier, février de courges, butternuts, patates. Mais ils ont problème avec un insecte qui mange les racines des légumes. Ils ont peut-être trouvé une solution.

Ils font le marché le lundi et vendredi. Cela ne posera pas de problème pour livrer l'AMAP car ils sont 2. Ils fournissent également les cantines des écoles, des collèges. Ils souhaitent d'ailleurs développer ce marché grâce à une plateforme de regroupement de producteurs notamment les fermiers du 64.

Ils pensent pouvoir également proposer des contrats exceptionnels.

. Miel (Jérôme Nolibos). Le responsable du contrat précise que malgré les faibles quantités commandées, Jérôme est d'accord pour continuer en 2023. Jérôme Thiou lui a volontiers cédé sa place.

. Mini kiwis (Jean-Michel Vignasse). Il n'a pu être présent ce soir et s'en excuse. Il est très content de sa récolte qui cette année a pu être protégée des abeilles et autres avec l'installation de filets. 80 % de sa production a été vendue à la coopérative. Il a eu tout juste de quoi pour nous fournir.

. Œufs (Lydia Serra). La responsable du contrat indique qu'elle a racheté des poules. Le contrat s'arrête fin novembre. Ce qui va peut-être lui permettre de régulariser les livraisons manquantes. Il y a une amélioration mais encore des problèmes de régularité. Mme Serra a certainement un problème dans la conduite de son élevage. Elle pourrait se rapprocher du CIVAM pour avoir de l'aide et des conseils. Elle va augmenter ses prix un peu.

. Pêches (Monique Doussine et Didier Larradet). Monique indique que la récolte a été particulièrement mauvaise. Ils ont récolté 80 kg au lieu de 2 tonnes. « Ils n'ont pas manqué de cageots ». Ils ont également eu une fuite d'eau de la Saur qui a inondé et tué 4 rangées. On fera un contrat si perspective d'avoir des fruits.

. Porc (Sylvain Desclaux). Sylvain précise qu'il fait partie de notre Amap depuis 2011. L'élevage subit de fortes augmentations avec des prix qui changent très rapidement. Il n'est d'ailleurs pas en mesure d'indiquer ses coûts de production actuels. Il fera le point avec son comptable en fin d'exercice. Il est installé depuis 15 ans et a fini d'amortir ses investissements donc ça va. L'année n'a pas été exceptionnelle mais l'année dernière avait été bonne ce qui lui permet de faire la soudure au niveau des cultures.

Il proposera les mêmes caissettes que pour le précédent contrat. Sylvain explique qu'il a 50 hectares qui lui permettent d'élever 220 cochons sur l'année. Il a fait le choix de culture à faible rendement. Il écoute

17 à 20 cochons par mois. Il envoie les cochons à l'abattoir d'Hagetmau puis pour la transformation à la maison du jambon à Arzacq. Ce travail d'abattage, d'emballage, étiquetage, livraison s'étale sur une semaine. Le reste du temps est consacré au travail de culture et d'élevage.

. Poulet (Chrystèle Marchand et Jean Barrère). Chrystèle indique finir avec un peu de regret. Ils sont soulagés de ne plus avoir à subir la pression des services vétérinaires du département. Ce n'était plus gérable. Depuis 3 ans, il leur était devenu quasiment impossible de rentrer des animaux étant dans un secteur surveillé en raison de la grippe aviaire. L'envie n'était plus là. Les annulations, les reports ont eu raison de leur motivation. Ils ont donc décidé d'arrêter plus tôt qu'ils ne pensaient. C'est dommage, car leur élevage fonctionnait bien. Cela fait deuil. D'où les regrets. Ils vont quand même rebondir. Jean continue avec les cultures qu'il vend à d'autres éleveurs et Chrystèle dans le tourisme avec la location de la salle où nous sommes accueillis et la création d'un gîte.

Monique Basty indique que trouver un nouveau producteur va relever de la mission impossible. Ses différentes tentatives de contact n'ont pas abouti.

Encore merci à Chrystèle et Jean pour leurs excellents poulets et leurs kilos de rab 😊

. Produits laitiers (Maryse et Jean-André Biscar). Jean-André nous dit qu'il n'y a pas de gros changement pour eux. Ils ont fait l'acquisition de quelques vaches de race jersiaise dont le lait est plus riche. Ce qui donne des yaourts plus crémeux. Ils donnent du foin aux vaches depuis août et en auront assez pour l'hiver. Ils préféreraient se déplacer pour plus de produits. C'est un peu le luxe de venir à l'Amap de Monein. Il n'y a pas assez de familles. Clémence indique qu'il y a un problème d'âge, il n'y a pas assez de jeunes dans cette Amap. Il faudrait pouvoir communiquer davantage sur les réseaux sociaux.

On est d'accord avec elle. Et on déplore le manque de renouvellement notamment au sein de l'équipe de coordination. On invite chacun à y réfléchir en vue de la prochaine AG.

On nous fait la remarque également qu'il y avait trop longtemps qu'on ne s'était pas réunis. Pas assez de lien. Nous devons réfléchir à faire de la « pub » pour augmenter le nombre de contrats.

Jean-Michel fait remarquer qu'aujourd'hui le prix du lait proposé par les Biscar est inférieur au tarif pratiqué dans les supermarchés. Jean-André indique qu'une partie de leurs investissements est amortie ce qui leur a permis de pratiquer ces tarifs. Mais, une future augmentation plus importante ne pourra être évitée.

. Raisins (Jérémy Estoueigt). Jérémy précise qu'il a commencé l'activité il y a dix ans. Ce n'était pas évident au départ de penser faire du raisin de table en Bio en particulier à cause de la pluviométrie du territoire (1300 mm/an). Il devrait normalement avoir un rendement de 20 tonnes pour 1,70 hectares. En fait, il réalise 4 à 5 tonnes les meilleures années. En particulier, il a un problème avec une variété dont le potentiel est de 6 tonnes, il n'en a ramassé que 60 kg. Son coût de production est donc plus élevé. Il va essayer de greffer la variété qui lui pose problème avec une autre pour une plantation plus pérenne.

Mais, en direct le retour des personnes lui donne le moral. Il est content des AMAP. Il a dû refuser plusieurs AMAP.

. Tisanes (Elodie Labarrère) aucun nouvelle. Jean-Michel va essayer de joindre Valérie. Le cas échéant, on pourrait proposer de faire un contrat à la personne installée à Monein qui vient sur le marché.

. Pommes (Delphine Lalanne). Jean-Michel indique qu'il s'est arrangé avec la productrice pour aller récupérer les pommes afin qu'elle ne vienne pas de Sedzère. Ce qui n'est pas tout à fait conforme au fonctionnement d'une Amap mais bon... Les vergers viennent de ses parents. Elle n'a pas augmenté ses tarifs et ses produits sont bons.

. Kiwi (Christophe Sallaberry). Christophe est un nouveau producteur. Après un BTS agricole dans la gestion de l'eau, une période de travail en tant que commercial, Christophe reprend les terres familiales en 2015. Il cumule alors l'activité salariée et son activité agricole jusqu'en 2019 où il cesse son activité salariée pour se consacrer à temps plein à son exploitation agricole. Il fait partie d'un groupement de producteurs qui cultivent une variété locale développée à Guiche. Il consacre 2 ou 3 jours par mois aux livraisons. Il ne dispose pas de tous les calibres. Les plus gros étant réservés au groupement. Il cultive ses

terres avec des techniques comme le décompactage des sols et utilise des engrais verts, aucun produit phytosanitaire. Son rendement est de 20 tonnes par hectare.

. Farine sarrasin (Patrick Lamarlère). Pas d'infos.

. Lentilles (Arrieula Fabien). Pas d'infos.

Le tour de table terminé, on met au vote la validation des nouveaux producteurs. On nous fait la remarque que c'est un peu tard peut-être. (On rappelle que ce n'est pas en assemblée générale qu'on décide du choix des producteurs. C'est à l'occasion de réunion où le ou les producteur(s) viennent se présenter. Ce fonctionnement avait été décidé suite à une assemblée générale houleuse au sujet du choix des précédents maraîchers).

Résultat du vote : une voix contre, 0 abstention.

La réunion se termine par un repas. Encore merci à toutes et tous pour leur participation.

On rajoute à ce compte-rendu :

. une remarque de Jean-André et Sylvain à propos d'AmapJ faite à Jean-Michel.

Il s'agit du site INTER AMAP BEARN dans lequel il y a un lien vers toutes les AMAP qui utilisent AMAPJ...et nous ne sommes pas référencés... voir le lien ci-dessous

<https://amapj.amap-bearn.fr/amapj/infoservlet/liste-amaps>

Ils souhaiteraient que l'on y soit car pour eux c'est plus "simple" d'utilisation....ils ont un accès direct sur toutes les AMAP et en même temps c'est normal que l'on y soit !

. Concernant les lentilles, il s'agissait de contrats exceptionnels. Fabien avait dû abandonner car son oncle qui lui prêtait ses terres n'était pas d'accord avec ces cultures. Fabien avait donc dû écarter sa production.

. Jean-Michel a contacté Valérie responsable du contrat tisanes herbes aromatiques, elle continue le contrat avec verdurette si verdurette est aussi ok...elle va la contacter.